

Ecrit par le 21 novembre 2024

La Roque-sur-Pernes : des élections municipales complémentaires vont être organisées



À la suite de la démission du maire de La Roque-sur-Pernes, Joseph Bernhardt, le conseil municipal de la commune, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin d'élire un nouveau maire, le conseil municipal doit être complet. Ainsi, des élections municipales complémentaires vont être organisées le mois prochain pour pourvoir le siège vacant.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 29 janvier prochain de 8h à 18h. Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 5 février prochain. Les candidatures pour le premier tour devront être déposées à sous-préfecture de Carpentras sur rendez-vous (au 04 90 67 70 30 ou 04 90 67 70 02), du lundi 9 janvier au mercredi 11 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le jeudi 12 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Celles du second tour le lundi 30 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 31 janvier de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature seront effectuées sur un imprimé n°14996*03 tenu à disposition en sous-préfecture ou en mairie. Cet imprimé peut également être téléchargé sur le [site internet de la préfecture](https://www.echodumardi.com)

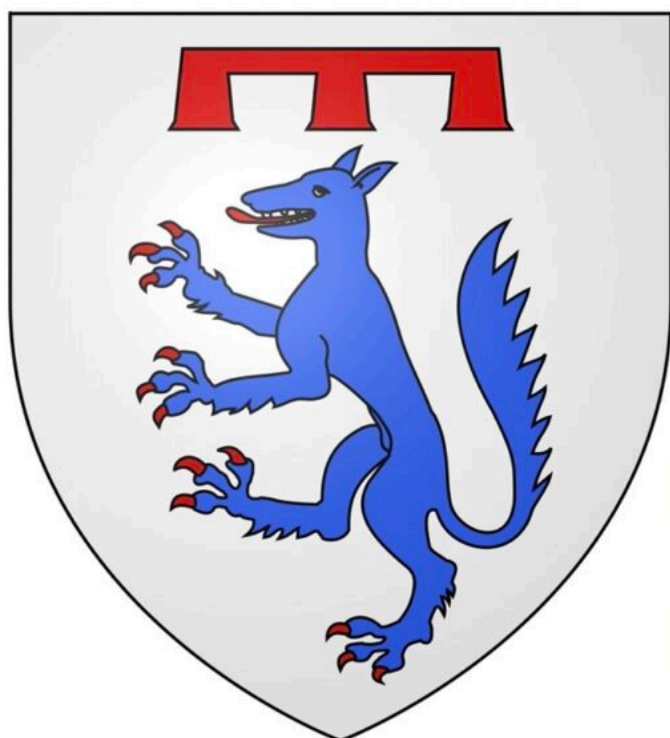
Ecrit par le 21 novembre 2024

[de Vaucluse.](#)

Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.

Aurel : des élections municipales complémentaires pour compléter le conseil municipal



Ecrit par le 21 novembre 2024

Suite à la démission de trois conseillers municipaux, le conseil municipal de la commune d'Aurel, composé de 11 sièges, est incomplet. Afin de pouvoir procéder à l'élection d'un nouveau maire, il doit être complet. Des élections municipales complémentaires vont donc être organisées. Par arrêté du 25 octobre 2022, publié en mairie d'Aurel le 26 octobre 2022, le sous-préfet de Carpentras a convoqué les électeurs de la commune pour pourvoir les sièges vacants.

Le premier tour du scrutin aura lieu le dimanche 11 décembre de 8h à 18h. Le second, s'il est nécessaire, aura lieu le dimanche 18 décembre. Les déclarations de candidature sont obligatoires pour le 1er tour. Elles seront reçues en sous-préfecture de Carpentras, aujourd'hui, le mercredi 23 novembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, et demain, le jeudi 24 novembre, de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Celles du second tour seront reçues le lundi 12 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, et le mardi 13 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la sous-préfecture de Carpentras au 04 90 67 70 30 ou par mail à l'adresse sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr

V.A.

Elections municipales : dernière ligne droite pour les déclarations de candidatures

Écrit par le 21 novembre 2024



Il ne reste plus que le mardi 2 juin prochain pour déposer en préfecture les déclarations de candidature pour le second tour des élections municipales prévu le 28 juin 2020.

A ce jour, 27 communes sont concernées en Vaucluse par un second tour :

Aurel, Buisson, Castellet-en-Luberon, Rasteau, Roaix, Villars, Apt, La Bastide-des-Jourdans, Cadenet, Cavaillon, Mérindol, Avignon, Bedarrides, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, Le Thor, Aubignan, Bédoin, Bollène, Caromb, Carpentras, Jonquières, Lapalud, Mazan, Mornas et Orange

Pour les communes de l'arrondissement d'Avignon, ces déclarations sont déposer ce jour-là à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la folie à Avignon : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h.



Ecrit par le 21 novembre 2024

Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras, à la sous-préfecture de Carpentras, 62 avenue de la sous-préfecture à Carpentras : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h.

Pour les communes de l'arrondissement d'Apt, à la sous-préfecture d'Apt, place Gabriel Peri à Apt : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h.

Aucune candidature ne pourra être enregistrée en dehors de ces délais. Le dépôt des candidatures se fait uniquement sur rendez-vous en adressant un message à l'adresse suivante : pref-candidatures-municipales2020@vaucluse.gouv.fr (une personne par rendez-vous uniquement)

Communes de moins de 1 000 habitants :

Les candidats au 1^{er} tour, s'ils n'ont pas été élus, sont automatiquement candidats au second tour.

Communes de 1 000 habitants et plus :

Une déclaration de candidature est obligatoire au 2^e tour. Pour qu'une liste puisse participer au second tour de scrutin, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Pour qu'une liste soit admise à fusionner, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 5% des suffrages exprimés. Pour ces deux situations, des fiches d'aide à la constitution des dossiers de candidature ainsi que les imprimés nécessaires sont disponibles sur le site internet de la préfecture de Vaucluse [à télécharger ICI](#).

Ecrit par le 21 novembre 2024

Abstention record et prime aux sortants

Le Vaucluse, victime du coronavirus, est leader de l'abstention dans toute la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un score inédit : 54,31%. Seulement 185 680 citoyens sur 406 405 inscrits se sont rendus dans leur bureau de vote... soit une chute de la participation de 22,35% par rapport à 2014. A Avignon, la socialiste Cécile Helle tire son épingle du jeu, elle sort en tête de ce 1er tour avec 34,47% des voix, devant la frontiste Anne- Sophie Rigault (21,53%) alors qu'en 2014, c'est le FN Philippe Lottiaux qui était en pôle-position avec 14 voix d'avance sur elle. Troisième, l'écologiste Jean-Pierre Cervantès (15,56%), quant au LR Michel Bissière il recueille 11,45% des suffrages, on aura donc une quadrangulaire dimanche prochain, si le second tour des élections est maintenu.

■ Le RN stagne

Autre quadrangulaire, à Orange où, pour la première fois, le maire Ligue du Sud toujours réélu au 1er tour doit repasser devant les urnes pour entamer un 5e mandat. Il a totalisé 47,56% des voix, dans un mouchoir de poche se trouvent ensuite Carole Norman (DVC) avec 14,38%, la communiste Fabienne Haloui 13,80% et le RN Xavier Magnin (13,42%), ancien chef de cabinet de Jacques Bompard puis de Joris Hébrard au Pontet. Justement, le maire sortant du Pontet est réélu dès le 1er tour avec 57,21% des bulletins en sa faveur, devant ses habituels opposants : Jean-Firmin Bardisa DVD 23,05% et Caroline Grelet-Joly (LR) 14,55%.

Comme à Avignon, à Carpentras, l'ex-fief de Marion Maréchal, un socialiste vire en tête du 1er tour, le maire sortant Serge Andrieu (35,85%) et le général Bertrand de la Chesnais arrive en 2e position avec 30,89%. L'extrême droite qui se classe 2e également à Cavaillon : Bénédicte Auzanot (22,87%), derrière le maire sortant LR, Gérard Daudet (39,02%). Mais on pourrait là aussi assister à une quadrangulaire puisque deux autres candidats ont remporté plus de 10% de votes, Jean-Pierre Peyrard (DVD 14,99%) et le REM Benoît Mathieu (13,34%). Si Monsieur Bompard doit affronter un 2nd tour à Orange, à Bollène, Madame Marie-Claude Bompard devance de seulement 3 voix le socialiste Anthony Zilio (2011 contre 2008), c'est le communiste Daniel Barrière (10,58%) qui sera le juge de paix du second tour.

■ Maires réélus haut la main

La prime aux sortants joue à fond pour une cinquantaine de maires de Vaucluse réélus haut la main dès le 1er tour. Avec un score-fleuve pour Claude Avril à Châteauneuf- du-Pape : 83,56% ! Patrick Adrien à Valréas (76,96%), Gilles Vève à Saint-Didier (76,58%), Thierry Lagneau à

Écrit par le 21 novembre 2024

Sorgues (75,56%), Philippe de Beauregard à Camaret (70,22%), Alain Ferretti à Grambois (73,13%), Christian Mounier à Cheval-Blanc (84,29 %), Jean- François Lovisolo, président de l'association des maires de Vaucluse à la Tour-d'Aigues (74,62%), Joël Guin à Vedène (63,06%), Jean- François Périllhou à Vaison-la- Romaine (61,83%), Roger Pellenc à Pertuis (54,62%), Louis Driey à Piolenc (55,49%), Pierre Gonzalvez à l'Isle-sur-la-Sorgue (52,95%), Gérard Borgo à Loriol-du-Comtat (68,87%) et Christian Gros, le bâtisseur de Monteux (54,18%).

Dans des communes plus petites, les électeurs ont reconduit leur maire, Francis Fargue à Lioux, Didier Pérello à Goult, Marie-Josée Aunave à Violès, Christian Peyron à Mondragon, Gisèle Bonnelly à Roussillon. Sont en ballottage favorable la LR Dominique Santoni à Apt ou le communiste Guy Moureau à Entraigues. A Bédarrides où le docteur Christian Tort ne s'est pas représenté, on assiste au retour de Joël Sérafini (DVG) avec 39,20% des suffrages, derrière Jean Bérard (DVD) 45,86%.

■ Les surprises et la panne de LREM

Trois surprises, d'abord à Bédoin où le maire sortant, Luc Reynard n'obtient que 36,97% des suffrages face à Alain Constant (45,86%). Ensuite à Morières où le maire sortant Joël Granier finit en 3e position (24,61%), derrière le DVD Grégoire Souque (45,94%) et la divers gauche Annie Dubois (29,45%). Et, surtout, le revers cinglant du président du Conseil départemental, Maurice Chabert dans la ville où il a été maire de 1983 à 2015, Gordes. Il n'a recueilli que 24,36% des votants, face à l'ancien leader des jeunes UMP, Richard Kitaeff (75,64%) qui revient donc au pouvoir. Malgré une participation en berne, certaines communes ont la palme du civisme : à Jonquerettes 100% des 448 voix se sont portées sur Daniel Bellegarde, à Buoux une seule abstention sur 101 inscrits, à Monieux 91,92% de participation, à Brantes 84,43% et à La Roque-Alric 78,87%.

Autre constat, la panne de la République en Marche, le parti du président Macron, qui ne totalise que 2 821 voix en Vaucluse sur 186 000 votants (soit 0,93% des inscrits).

Anticiper pour conserver la dynamique

La Fédération du bâtiment et des travaux publics 84 interpelle les maires et futurs candidats

Ecrit par le 21 novembre 2024

aux élections municipales en leur demandant de prendre position face à 20 propositions d'aménagement du territoire en Vaucluse. Objectif ? Eviter les temps de latence ou coups d'arrêt des mises en chantier, particulièrement des travaux publics, durant l'installation des nouvelles équipes municipales.

« Nous envoyons, actuellement, par voie postale et numérique, 20 propositions de la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Vaucluse aux maires et candidats afin d'entendre leur voix et de connaître leur position déclare Christian Pons, président de l'inter- professionnelle. Nous les interrogeons, notamment, sur leurs projets structurants et en ferons le retour à nos adhérents avant le 1er tour des élections, car si nous sommes acteurs de l'économie et dans la promotion de nos métiers, ils sont ceux du développement de leurs villes et villages et nous les imaginons motivés à enrichir le débat de leurs propres visions et propositions. »

■ Quel enjeu pour les Travaux publics ?

« Nous sommes 128 entreprises et 2 600 collaborateurs de travaux publics à travailler sur le territoire et plus particulièrement sur les infrastructures, réseaux, ouvrages d'art communaux, intercommunaux et appartenant aux inter- communalités, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics. Nous en possédons une connaissance fine parce que nous les entretenons, pour parties, depuis des décennies. Les communes sont responsables de leurs ouvrages d'art ; ainsi, les plus importantes les surveillent parce qu'elles ont connaissance de leur état grâce à des relevés d'ingénierie réguliers mais ça n'est pas le cas des communes les plus modestes qui ne disposent pas des mêmes moyens. Nous mettons également l'accent sur les mobilités comme, par exemple, les 186 points de recharge électrique qui ponctuent les 245 km de pistes cyclables que possède le Vaucluse. Les réseaux d'eau ont également besoin d'être revus car nous enregistrons plus de 27% de perte d'eau potable causés par des fuites dues à l'absence de renouvellement de ceux-ci dont le rythme de remplacement est de 160 ans ! Au chapitre du réseau d'assainissement plus de 17% des stations d'épuration ont plus de 30 ans et nécessitent des travaux pour répondre aux normes et à l'accroissement de la population. C'est aussi vrai avec l'éclairage public qui compte, lui aussi, plus de 30 années d'ancienneté alors qu'il serait temps de passer aux leds avec détecteurs (hommes et véhicules) plus économes et écologiques. Les travaux pour le raccordement au haut débit sont eux aussi un enjeu majeur puisque nous sommes à 34% de logements et locaux professionnels raccordés

Ecrit par le 21 novembre 2024

à la fibre optique contre 42% en France sachant que toute la France devra être raccordée en 2025. »

■ Pourtant

« En 2008, 116M€ (215€/hab) étaient consacrés, en Vaucluse, aux travaux publics, aujourd'hui ce sont 102M€ (182€/hab) par habitant. Les dépenses des communes et EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) ont, au chapitre des travaux publics, reculé de 12% entre 2008 et 2018 alors que 53% de ceux-ci sont financés par le bloc communal (EPCI, communes et syndicats) ce qui induit un désengagement de l'entretien des infrastructures alors que, dans un même temps, le taux d'épargne brut du bloc communal est de 17% et possède une capacité de désendettement à un peu plus de 5 ans », s'étonne Daniel Léonard. A quoi doit-on cette baisse d'investissement ? « Dans un 1er temps à la baisse des dotations de l'Etat, explique Michel Garcia secrétaire-général de la Fédération régionale des Travaux publics. Les communes ont mis du temps à comprendre que ces dotations étaient accessibles par d'autres appellations : 'les dotations vertueuses' (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, Dotation d'équipement des territoires ruraux...) qu'il fallait aller chercher à la condition de se montrer vertueux en abaissant, par exemple, les dépenses de fonctionnement. Les communes l'ont compris et vont, dorénavant, les solliciter. Egalement, avant, on parlait de communes et d'intercos en déficit, maintenant leurs finances sont saines et leur taux d'endettement a baissé. En Vaucluse leur taux d'épargne brut est de 17%. Maintenant entamer les travaux ou ne rien faire reste de l'ordre du choix politique. » « Entretien des infrastructures c'est aussi faire des économies, relève Christian Pons, ça permet de ne pas se laisser surprendre par d'importantes et imprévues réparations qui plombent un budget non anticipé. »

■ Etat des infrastructures

« A la question est-ce que la France est bien équipée ?, je réponds oui elle l'est, affirme Daniel Léonard. Si, maintenant, on me pose la question de savoir si les infrastructures françaises sont en bon état, je réponds non. Je préciserai même que nous constatons une dégradation sensible depuis 10 ans. C'est particulièrement vrai pour les infrastructures routières, notamment en raison de la baisse des investissements et des dépenses d'entretien. C'est aussi le cas pour les ouvrages d'art où entre 30 et 47% des ponts ne sont pas dans un état satisfaisant. Près de 22% des infrastructures ferroviaires ont même dépassé leur durée de vie maximale ! »

■ Le bâtiment

Ecrit par le 21 novembre 2024

« Christian Pons, le président de la Fédé BTP 84 et ses vice-présidents Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics, Emilie Ferral, présidente de la branche Gros œuvre, Diégo Boluda, président de la branche second œuvre, et Rémi Fernandez, trésorier sont, chacun, intervenus sur leur domaine de compétence au fil des 20 propositions - affichées sur le site internet de la fédération - faites aux maires et candidats qui se présentent aux prochaines élections municipales affichées. Quatre thématiques sont évoquées : l'aménagement du territoire, des parcs de logement et des bâtiments moins énergivores, le recyclage optimisé des chantiers et un environnement propice au développement économique.

Les chiffres

Le Vaucluse s'étend sur 3 567 km² et abrite 563 751 habitants en 2019. Il accueille 5 990 km de voiries communales et intercommunales dont 71% du réseau est géré par les communes ou leurs groupements. Le réseau d'eau potable s'inscrit, lui, sur 4 627 km avec un taux de renouvellement de 0,4% alors que l'objectif est placé à 1,25% et que l'on estime à 27% la perte d'eau potable. Au chapitre de l'assainissement, le département compte 181 stations d'épuration dont 17% ont plus de 30 ans. Le Vaucluse abrite 151 communes, 10 communautés de communes représentant 47% de la population départementale et 3 communautés d'agglomération comprenant 49% de la population départementale. Près de 158 habitants/km² y résident alors que la moyenne en France est de 104,9 hab./km² et près de 4% de la population vaclusienne fait partie de la métropole Aix- Marseille-Provence.

Sources : Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

L'appel de l'Umih 84 aux candidats aux municipales

En prévision des élections municipales en mars prochain, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse (Umih 84) s'invite dans la campagne en publiant 'Destination tourisme', un livret en forme d'appel aux candidats pour favoriser l'activité touristique dans les

Écrit par le 21 novembre 2024

communes.

« Les acteurs du secteur se mobilisent pour aller à la rencontre des candidats afin de porter nos idées, souligne Patrice Mounier, président de l'Umih 84. Nous lançons un appel aux maires à travailler ensemble, main dans la main, pour être force de propositions afin que chacun puisse bénéficier toute l'année du dynamisme économique généré par l'activité touristique. »

■ Taxe de séjour et maîtrise du parc d'hébergement

Dans un département qui regroupe 1 607 restaurants, 340 hôtels, 356 cafés/bars, 84 traiteurs et 12 discothèques, l'Umih souhaite interpeller les candidats sur des sujets porteurs comme l'attractivité touristique, l'emploi, la fiscalité, les réglementations ou encore l'amélioration de l'empreinte écologique des établissements et le développement des circuits courts. « On souhaite une position claire des maires sur des questions telles que la collecte de la taxe de séjour ou la maîtrise du parc d'hébergement face aux plateformes de location comme Airbnb, explique le président de l'Umih 84. Demain, les nouvelles prérogatives des maires vont les amener à prendre des dispositions importantes, explique le président vaclusien. Qu'il s'agisse de fiscalité ou de réglementation (vie nocturne, ouverture de débit temporaire de boisson), leurs choix vont influencer le développement des cafés, hôtels et restaurants et auront un effet sur l'activité économique dans chaque commune. »

« Un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse. »

Et pour faire du tourisme un facteur de valorisation pour toutes les communes, l'Umih invite les futurs maires à nommer des adjoints entièrement délégués à ce secteur d'activité.

■ Valoriser et accompagner l'activité touristique

« Sur le plan national on n'a pas de ministre du tourisme et il en est de même dans les mairies où il n'y a aucun relais, se désole Patrice Mounier. Or dans le Vaucluse, il n'y a pas une ville qui n'accueille pas du tourisme. Parmi nos propositions, nous souhaiterions qu'il y ait un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse qui puisse transmettre aux établissements publics de coopération intercommunale (ndlr : détentrices de la compétence Tourisme) les volontés des acteurs du secteur et qui ait surtout une

Écrit par le 21 novembre 2024

vraie marge de manœuvre pour valoriser et accompagner l'activité touristique, qui reste la première industrie dans notre département. »

La CPME au cœur des élections municipales

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse invite ses adhérents à venir échanger avec les candidats aux élections municipales des principales communes du Vaucluse.

L'occasion pour les chefs d'entreprise de débattre sur les enjeux économiques du territoire avec les futurs élus qui seront notamment questionnés sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce et de l'animation ainsi que de l'attractivité des centres-villes, des marchés publics et de la commande publique, de la mobilité et des transports, du numérique et de l'accès au très haut débit ainsi que de la collecte des déchets. Autant de problématiques que la CPME 84 a souhaité mettre en avant lors de cette rencontre qui, en raison de la jauge de la salle, sera limitée aux 100 premiers inscrits.

Vendredi 21 février. 8h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon.
contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

Dépôt des déclarations de candidature

La [préfecture de Vaucluse](#) informe que les déclarations de candidature pour les élections des conseillers municipaux et communautaires des dimanches 15 et 22 mars 2020 seront reçues du mardi 11 février au jeudi 27 février (jours ouvrés uniquement) pour le 1er tour, et du lundi 16 mars au mardi 17 mars 2020 pour le second tour.

Écrit par le 21 novembre 2024

Quelle que soit la population de la commune où ils souhaitent se présenter, les candidats devront obligatoirement déposer et faire enregistrer leur candidature préalablement au scrutin. Pour les communes de l'arrondissement d'Avignon, elles sont à déposer aux lieux et horaires suivants : à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la folie à Avignon, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Pour les communes de l'arrondissement de Carpentras, les démarches se déroulent à la sous-préfecture de Carpentras, 62 avenue de la sous-préfecture à Carpentras, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Enfin, pour les communes de l'arrondissement d'Apt, il faut se rendre à la sous-préfecture d'Apt, place Gabriel Peri à Apt : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30. Les trois sites voient exceptionnellement les horaires étendus à 18h les jeudi 27 février 2020 et mardi 17 mars 2020.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous pour déposer un dossier de candidature. La prise de rendez-vous ne concerne cependant que le 1er tour de scrutin. Le planning de rendez-vous est accessible sur le site internet de la préfecture.

Les imprimés CERFA, les modèles de mandat, le guide du candidat et toutes les informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr (rubrique 'élections municipales 2020 - candidatures').

Elections municipales : faire bonne impression

En mars 2020 les élections municipales vont mobiliser toutes les énergies. D'ici là, tracts, affiches, professions de foi, jusqu'aux bulletins de vote, rien ne sera laissé au hasard pour séduire l'électorat. Au Thor, l'imprimerie Quadrifolio est d'ores et déjà à l'œuvre et prodigue ses conseils aux candidats. Implantée depuis bientôt 20 ans sur la commune, l'entreprise bénéficie du savoir faire et de l'expérience acquise en plus 40 ans de métier par ses deux créateurs.

Sur la route de l'Isle-sur-la-Sorgue, la grande enseigne multicolore interpelle souvent les automobilistes. Une gigantesque baie vitrée ouverte sur l'extérieur accueille les clients professionnels et particuliers. L'atelier de création PAO (Publication assistée par ordinateur) est en accès direct au côté

Écrit par le 21 novembre 2024

de l'accueil et du secrétariat. En arrière, la zone dédiée à l'impression numérique est équipée des dernières technologies en la matière.

En fond de bâtiment, les connaisseurs retrouvent l'odeur caractéristique des 'Offsets 4 couleurs' et des presses feuille à feuille destinées aux travaux de haute qualité. Les puristes retrouvent avec nostalgie, l'éclat des vieilles Heidelberg toujours performantes malgré leur âge parfois avancé. D'ici quelques semaines, tout ce matériel tournera à plein régime pour répondre aux exigences des impressions destinées aux campagnes électorales.

■ Le premier partenaire des candidats

A travers tous les méandres des règlements officiels et des contraintes techniques, le premier partenaire des futurs maires demeurera leur imprimeur qui prendra en charge toute cette communication visuelle et souvent les conseils qui l'accompagnent. Un rôle primordial souvent méconnu et un enjeu économique de taille. Pour Quadrifolio, comme pour beaucoup de ses confrères, c'est déjà le temps des premiers devis et des conseils avisés. Car même si pour l'heure tous les candidats ne sont pas déclarés, leurs équipes sont déjà à la manœuvre pour préparer 6 mois de communication intense. Pour les nouveaux, il va falloir se faire connaître et afficher ses ambitions. Pour les sortants, la Loi interdisant l'utilisation des moyens de la collectivité pour faire sa promotion, il va falloir revendiquer un bilan et présenter un nouveau programme.

■ Une élection pas comme les autres

Le scrutin municipal conserve toujours dans le cœur des électeurs une place toute particulière. Pour la majorité des habitants, l'enjeu n'est quasiment plus politique mais relève plus de l'affectif et des intérêts de proximité. Ils ne sont pas rares les candidats qui rassemblent bien au-delà de leurs convictions politiques. On choisit une personnalité bien plus qu'un parti et une réputation tout autant qu'un programme. De plus, pour 2020, la tendance actuelle des listes d'alliances recomposées et néanmoins sans étiquette favorisera les leaders charismatiques (fussent-ils des plus iconoclastes) bien plus que les porteurs d'une parole raisonnée et durable. Dans cet imbroglio d'idées et de projets, il sera difficile de faire émerger une parole claire et visible. Au-delà des réseaux sociaux et de leur affichage toujours suspecté de fausseté et de manipulation, seule la chose écrite semble garder la confiance de l'électeur moyen. Ainsi la 'propagande' électorale imprimée traditionnelle a-t-elle encore de beaux jours devant elle. Il faudra partir à l'assaut des boîtes aux lettres et dispenser la bonne parole.

■ Le choix de la proximité

Ecrit par le 21 novembre 2024

Si dans les grandes villes, les candidats font souvent appel à des équipes de spécialistes de la communication, il en est tout autre dans les communes de tailles plus modestes. Regroupée autour du candidat tête de liste, c'est une petite équipe de bénévoles qui s'affairent à mettre au point la stratégie et la promotion de leur champion. Ainsi se profilent au fil des semaines, ceux qui seront, de par leur implication et leur travail reconnu, en mesure d'assumer, une fois élus, les charges d'adjoints et des délégations qui s'y rattachent. Mais le conseiller le plus avisé, celui qui fera profiter de sa grande expérience du terrain et des pratiques, reste assurément un homme de l'ombre : l'imprimeur local. Chez Quadrifolio, c'est Gérard Tomei qui assume cette lourde charge et qui depuis des années au fil des mandats et des changements d'équipes municipales conseille et adapte les demandes des futurs élus. Une expérience très précieuse pour tous les clients.

■ Subrogation : c'est l'Etat qui paye

Parmi les missions méconnues de l'imprimeur, la prise en charge des démarches de subrogation de paiement est assurément celle qui séduit bon nombre de candidats. Ainsi, toute la propagande officielle, profession de foi, affiches électorales et bulletins de vote seront directement pris en charge par l'Etat via la préfecture. Le candidat devra signer un acte de subrogation et la facture sera payée plus tard sans qu'il ait besoin de faire l'avance ce qui pourrait constituer un frein non négligeable à sa candidature. Les sommes en jeu sont proportionnelles au nombre d'habitants et peuvent parfois monter à plusieurs milliers d'euros. Mais le cadre est strict et l'administration électorale n'a guère le sens de l'humour lorsqu'il s'agit de passer à la caisse. L'imprimeur devra tout d'abord être agréé par les services de la Préfecture. Il devra ensuite se conformer très précisément aux données techniques liées à l'impression des documents. Un papier et une épaisseur codifiés, des assemblages de couleurs interdits (le bleu blanc rouge par exemple est réservé à l'Etat pour ses documents officiels), des dimensions respectées au millimètre près notamment pour les bulletins de vote qui devront rentrer dans les fameuses petites enveloppes le jour du scrutin. Dans ce domaine l'expérience et le savoir-faire de l'imprimeur sont irremplaçables. Quant à la concurrence des imprimeurs en ligne, Gérard Tomei est assez philosophe: « Vous savez, certains ont été tentés de succomber aux charmes des sirènes des sites d'impression sur internet et à leurs tarifs souvent très compétitifs pour cause de fabrication en Chine ou autres paradis à dumping social. Hélas, les résultats ne sont souvent guère à la hauteur des espérances. La fiabilité et le sérieux restent notre force principale ». Force est de constater que les erreurs dans les mises en pages ou les choix de couleurs, les délais de livraison plutôt chaotiques et l'absence de conseils ou d'interlocuteur sérieux ont tôt fait de refroidir les partisans parmi les plus ardents des prix sacrifiés.

■ « On ne badine pas avec l'imprimerie »

Écrit par le 21 novembre 2024

« On ne badine pas avec l'imprimerie » pourrait-on dire en paraphrasant la célèbre pièce de Musset. D'autant que le rôle de l'imprimeur ne s'arrêtera pas à cette simple transmission de factures. En effet, ce dernier pourra aussi assister voire déposer au nom du candidat les documents de campagne qui devront passer obligatoirement devant une commission de propagande qui se réunit traditionnellement en préfecture et valide leur conformité. Idem pour l'image visuelle du candidat qui sera son identité graphique reconnaissable sur tous ses supports matériels ou numériques. Souvent l'imprimeur conseille et ajuste une charte de couleurs et un choix de police de caractères qui constitueront la charte graphique de la liste. Pour Quadrifolio : « La notion de conseil est essentielle dans les relations qui se bâtissent petit à petit entre le candidat et son imprimeur. Il en est de même pour la confiance qui doit s'établir entre eux car la confidentialité professionnelle de l'imprimeur est proche de celle d'un médecin ou d'un avocat : ne rien communiquer sur son client ni même parfois en confirmer l'identité, cela fait aussi partie de notre éthique »

■ Une réactivité à toute épreuve

Enfin, dernier atout d'importance dans la manche de l'imprimerie du Thor: une vraie capacité à réagir rapidement aux demandes du candidat. Face à un tract polémiste de l'adversaire, il faut parfois être en mesure de répondre dans les heures suivantes. Seule la proximité et le professionnalisme de l'imprimeur pourront assurer ce rôle. Gérard Tomei confie d'ailleurs à l'occasion quelques anecdotes croustillantes sur des élections passées où la bataille des tracts en réponse aux réponses obligeaient son équipe à passer des nuits complètes pour livrer au petit matin suivant les tracts vengeurs. De même, lorsque les incontournables imprévus surgissent, il faut être en mesure de s'adapter. Plusieurs listes ont dû réimprimer dans la nuit des bulletins de vote jugés impropres à la distribution par la Préfecture pour cause de tâches ou de malfaçons. Plus classique, la célèbre période de l'entre-deux-tours où se nouent souvent les alliances de listes ou les changements de programme et où l'imprimeur doit passer des nuits blanches pour que bulletins de vote et professions de foi soient livrés en temps et en heure afin que tous les candidats fassent bonne impression.

Alphonse Pasturel